

PROJET
PEDAGOGIQUE
ALSH
MATERNELLE
ECOLE
PAUL CEZANNE

Ville *de*
Monchecourt



1 - Le Pédagogique

2-Contexte

- a- Environnement
- b- Les locaux
- c- Les horaires d'ouverture
- d- L'équipe pédagogique

3- Objectifs

4- Rôle de l'équipe de l'animation

- a- Avec les enfants
- b- Avec les collègues
- c- Avec des parents

5- Rôle de la directrice

6- Rôle du personnel technique

7- Encadrement

8- Journée type

9- Les moyens de communications

10- Mesures pour l'accueil des enfants porteurs de handicap

11- Les partenaires

1- Le pédagogique

Les intentions éducatives, objectifs et actions sont réfléchis par la directrice de l'ALSH et sont en cohérence avec le projet éducatif de la commune qui a pour objectifs généraux :

- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité
- Inciter à la créativité et au développement individuel et collectif par l'expression
- Susciter la curiosité
- Développer des capacités à « vivre ensemble »
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, aux sports
- Préserver la notion de plaisir et bien être
- Favoriser le lien intergénérationnel.

Ces objectifs sont appliqués en respectant une neutralité syndicale, philosophique, politique et religieuse et une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale.

Les activités proposées devront être diversifiées en excluant les cours et apprentissages particuliers.

2- Contexte

a- Environnement

Monchecourt est une commune de 2522 habitants, qui comprend 3 établissements scolaires dont 2 écoles maternelles.

L'ALSH aura lieu dans les locaux de l'école Maternelle Paul Cézanne située près du Parc Saint Roch et du stade Daniel Leclercq au cœur de la cité Saint Robert (ancienne cité minière classée au programme engagement pour le renouveau du bassin minier).

Environ 25 enfants sont inscrits à l'école Paul Cézanne et 77 à l'école Victor Hugo.

b- Les locaux

L'école Maternelle accueillant l'ALSH est un plain-pied, elle est de forme rectangulaire, on y trouve 2 classes séparées, une salle de travaux manuels une classe ainsi qu'une salle de jeux. A l'extérieur : 2 cours ainsi qu'une pelouse côté maternelle. Pour la rentrée de septembre 2021, une création de classe de maternelle est prévue afin de prendre en compte le niveau d'IPS (Indice de position sociale).

Celui-ci est d'ailleurs le plus faible de la circonscription.



c- Les horaires d'ouverture

L'ALSH fonctionne la première semaine des vacances scolaires ainsi qu'au mois de juillet, les horaires prévus : 9h30 à 10h en accueil échelonné de 10h à 17h début de centre pour tous les enfants et de 17h à 17h30 en sortie échelonné.

L'accueil échelonné permettra aux parents avec fratrie ne fréquentant pas la même structure. La commune organise en effet un ALSH pour les enfants de 6 à 13 ans, celui-ci se déroulant au centre du village l'accueil échelonné permettrait aux parents de déposer leurs enfants facilement.

d- L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de personnels titulaires BAFA, stagiaires BAFA ainsi qu'une directrice.

3-Objectifs

Objectifs opérationnel	Moyens	Critères d'évaluation	Evaluation		
			+	-	
<ul style="list-style-type: none"> -Amener l'enfant à faire en autonomie. -Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne. -Confier des responsabilités. 	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des activités ludiques facilitant la vie de l'enfant. -Faciliter l'accès aux enfants (mettre à portée de mains) -Inciter les enfants à ranger tout en s'amusant (chant) - faire un tableau de rangement afin que tous les enfants participent. 	<ul style="list-style-type: none"> -Adhésion des enfants. -Participation des enfants. -Motivation des enfants. 			
<ul style="list-style-type: none"> -Proposer des activités variées. 	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer plusieurs ateliers qui tournent tout au long de la semaine afin que les 	<ul style="list-style-type: none"> -Participation des enfants aux différents ateliers. 			

-Donner le choix à l'enfant.	enfants puissent participer à tous.	-Alternance possible entre les ateliers.			
-Responsabiliser l'enfant dans les actes de la vie quotidienne.	-Outils de support adapté (faire ses lacets à l'aide d'un patron). -Mettre en place des bacs de couleurs différents pour le recyclage.	-Apprendre à l'enfant un automatisme. -Savoir reconnaître ce qui est recyclable ou pas.			

4-Rôle de l'équipe d'animation

a- Avec les enfants

- Garant de la sécurité physique, affective et moral des enfants.
- Etre à l'écoute des enfants et répondre à leurs demandes.
- Accepter le refus, ne pas forcer.
- Gérer son activité du début à la fin.
- Fait part à la directrice des problèmes survenus pendant l'ALSH.
- Respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière au sein du groupe (pas de différences entre les enfants).

b -Avec les collègues

- Respecter ses collègues.
- Travailler en équipe et écouter l'autre.
- Accepter les remarques et savoir se remettre en question.
- Respecter le travail de l'autre.
- Etre solidaire.

c- Avec les parents

- Discuter de la journée de l'enfant.
- Savoir orienter les parents vers les personnes concernées (services de la mairie, directrice de l'ALSH).
- Savoir rassurer les parents de façon positive.

5-Rôle de la directrice

- La directrice est la garante de la sécurité physique et morale des enfants ainsi que de son équipe
- Garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle doit informer l'équipe d'animation de tout changement dans le projet pédagogique.
- Elle est en charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel de l'ALSH.
- Entretien un rôle de médiatrice entre la structure et l'organisateur.

- Détermine les règles de vie au sein de l'ALSH en relation avec le règlement intérieur déjà existant au sein du périscolaire.

Rôle de coordination avec l'équipe enseignante

Une réunion peut être éventuellement mise en place avec l'équipe enseignante afin de s'accorder sur des thèmes spécifiques étudiés dans l'année.

6-Rôle du personnel technique

Le personnel technique engagé dans le cadre de l'accueil de loisirs comporte :

- L'assistant sanitaire, gérant l'hygiène des soins, de l'infirmerie et de la relation avec l'environnement sanitaire. Ce rôle est confié à l'un des membres de l'équipe d'animation.
- Le repas du midi sera assuré par un animateur qui à tour de rôle allumeront le four afin de réchauffer les plats, le service du midi sera également assuré par les animateurs tout en respectant un cadre propre et les normes d'hygiène alimentaire.
- Les techniciens de surface, s'assurant de la propreté des lieux d'accueil ainsi que du nettoyage de la cantine.
- Le service technique, rattaché directement au personnel municipal, il peut intervenir pour améliorer l'aspect matériel de la structure et participer à la mise en place d'activités plus importantes.
(Installation d'un podium extérieur pour un spectacle, de chaises et de tables provenant d'autres structures).

7-Encadrement

-Petites vacances.

- Effectif maximum d'enfants : 24
- Nombre d'animateurs : 3
- 1 directrice titulaire BAFD
- tranche d'âge : 3 à 6 ans

-Grandes vacances.

- Effectif maximum d'enfants : 32
- Nombre d'animateurs : 4
- 1 directrice titulaire BAFD
- tranche d'âge : 3 à 6 ans

8-Journée type

9h30 à 10h00	<i>Accueil échelonné, passage toilette, lavage des mains.</i>
10h00 à 11h30	<i>Activités manuelles, jeux, passage toilette, lavage des mains.</i>

11h30 à 12h00	<i>Retour au calme (chant, histoire) passage toilette, lavage des mains.</i>
12h00 à 13h00	<i>Cantine, passage toilette, lavage des mains.</i>
13h00 à 14h00	<i>Temps calme, passage toilette, lavage des mains.</i>
14h00 à 15h00	<i>Activités manuelles.</i>
15h00 à 16h00	<i>Motricité.</i>
16h00 à 16h30	<i>Retour au calme (chant, histoire) passage toilette, lavage des mains.</i>
16h30 à 17h00	<i>Gouter.</i>
17h00 à 17h30	<i>Sortie échelonnée.</i>

9-Les moyens de communication

L'accueil de loisirs est mis en valeur sous plusieurs formats.

- Des articles sont publiés dans le journal de la commune «écho municipal » rédigé par le directeur et alimenté par des photos avec autorisation préalable des parents.
- Le site internet de la commune est également en ligne depuis Janvier 2010 www.monchecourt.fr.
- Les informations de sorties exceptionnelles sont données par les animateurs sous forme de note aux parents.
- Des affichages sont mis en place par la directrice pour informer des dates d'inscriptions, des événements exceptionnels organisés par l'ALSH.
- Une page Facebook est également mise à disposition des habitants ainsi que Panneau Pocket.

10-Mesures pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap

L'école Paul Cézanne étant de plain-pied l'accès est facilité pour les enfants porteurs de handicap.

L'enfant pourra participer à un maximum d'activités, en effet l'équipe d'animation se doit de l'intégrer en adaptant son projet.

Si un enfant atteint d'un trouble ou handicap psychique est inscrit, une rencontre avec la famille sera au préalable organisée. Un aménagement de nos méthodes d'animation peut être mis en place (ex : appréhension des consignes données, le discours et la conduite à tenir avec l'enfant). Des réunions peuvent être également programmées avec l'équipe enseignante en charge de l'enfant.

L'accueil ne pourra en aucun cas refuser une inscription d'un enfant porteur de handicap.

11-Les partenaires

L'accueil de loisirs compte plusieurs partenaires pour mener à bien son projet pédagogique :

- Les différentes associations installées dans la commune pour des initiations ou prêt de matériel.
- Une aide financière est apportée par la CAF.
- Certains commerçants se joignent à nous pour des visites (boulangerie, la ferme).

Ces partenaires peuvent répondre à nos attentes et nous permettent de parvenir à nos objectifs d'intentions éducatives.